

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

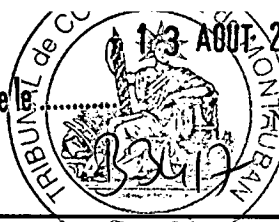
Numéro de gestion : 2000 B 00310

Numéro SIREN : 353 176 647

Nom ou dénomination : FINANCIERE MSO

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2019 sous le numéro de dépôt 3417

Déposé au Greffe le



° 2050-SD 2019

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :		FINANCIERE MSO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise		625 ROUTE DE PARIS 82000 MONTAUBAN		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET*		3 5 3 1 7 6 6 4 7 0 0 0 2 5		Néant <input type="checkbox"/>			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 1 8			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	229 880	747 103	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	17 962	22 973	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV	623 966	6 509 506
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 021	1 021			
TOTAL (II)		BJ	BK	871 808	7 280 604		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	98 356	98 356	
		Autres créances (3)	BZ	CA	273 000	6 257 433	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE		
Disponibilités	CF		CG	609 177	609 177		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	900	900		
	TOTAL (III)	CJ	CK	273 000	6 965 866		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 144 808	14 246 469		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
					1 289 093		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2019

Désignation de l'entreprise		FINANCIERE MSO	Néant <input type="checkbox"/>	*
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)	DA	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	470 611	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 001	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	2 296 125	
	Report à nouveau	DH	404 410	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	96 212	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 817 358	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 909 484	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	6 551 297	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 193	
	Dettes fiscales et sociales	DY	135 059	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	803 079	
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EC	10 429 111		
TOTAL (IV)	ED			
Ecarts de conversion passif *	EE			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 246 469		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 212 375		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	313 095		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Désignation de l'entreprise : FINANCIERE MSO		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Total		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	FH	FI	685 178	
	services*					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	685 178	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	69 159	
	Autres produits (1) (11)			FQ	232	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	754 569	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	202 307	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	37 721	
	Salaires et traitements*			FY	308 400	
	Charges sociales (10)			FZ	185 051	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations			GA	63 061
		- dotations aux amortissements*				
		- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE	70 604		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	867 144	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(112 576)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	446 768	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	33 178	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	479 946	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	159 202	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	159 202	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	320 744	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	208 169	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <u>FINANCIERE MSO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	126 461
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	126 461
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(126 461)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(14 504)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 234 514
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 138 303
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	96 212
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont		
	produits de locations immobilières	HY	77 400
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont		
	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	471 838
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	68 420
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9) Dont transferts de charges	A1	69 159	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
ABANDONS DE CREANCES	126 461		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

L'exercice clôturé au 31/12/18 présente un montant total du bilan de 14 246 469 €
et dégage un résultat de 96 212 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/18 au 31/12/18
contre une durée de 12 mois l'exercice précédent.

I. Faits majeurs de l'exercice :

La société a acheté le 1er Juillet 2018 la SAS MOISSAC AUTOS-ASCM pour un montant de 236 966 euros.

Abandons de créance

Un abandon de créance avec retour à meilleure fortune, au profit de la SAS Autos Setam 82 a été comptabilisé en charge exceptionnelle pour un montant de 60 000 euros afin de soutenir financièrement cette filiale qui se doit de respecter les critères financiers de Ford Automobiles.

Un abandon de créance avec retour à meilleure fortune, au profit de la société ASCM a été comptabilisé en charge exceptionnelle pour un montant de 66 461 euros . Il s'agit d'un abandon à caractère commercial.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2018 au profit de la société Autos Services Nérac pour un montant de 55 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2018 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2018 au profit de la société Autos Services Foulayronnes pour un montant de 76 107 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2018 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2018 au profit de la société Autos Services Montayral pour un montant de 18 667 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2018 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 28/06/2018 au profit de la SAS JVM Automobiles pour un montant de 300 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2018 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

II. Evénements post clôture : Néant

III. Les règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et présentés conformément à la réglementation française en vigueur et suivant des conventions dites règles et méthodes comptables appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et auxquels s'ajoutent les nouvelles règles comptables 2015-6 :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

III. IMMOBILISATIONS :**1/ Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilité :

- Agencements et aménagements des constructions	entre 5 et 10 ans
- Installations techniques	entre 5 et 10 ans
- Matériel et outillage industrie	entre 5 et 10 ans
- Matériel de transport	entre 3 et 5 ans
- Matériel de bureau	entre 5 et 10 ans
- Matériel informatique	entre 2 et 5 ans

2/ Immobilisations financières :**Titres de participation, autres titres immobilisés**

La valeur brute de ces titres est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation des titres est constituée. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de l'actif net de la société concernée réestimée en fonction de sa valeur de rendement, de sa valeur de rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

IV. ENREGISTREMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS :

Ceux-ci sont enregistrés suivant les principes comptables généralement admis sans que des dispositions très spécifiques à notre société soient précisées.

V. CREANCES :

Les créances douteuses sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont déterminées en fonction du risque d'irrecouvrabilité de chacune des créances concernées.

VI. PROVISION POUR CONGES PAYES :

La société a opté pour le régime de déduction de la provision pour congés payés constituée à la clôture de l'exercice (article 39-1, 1 bis A1.1er du CGI)

VII. ENGAGEMENT DE RETRAITE :

Aucune provision n'est constituée. Les indemnités de départ à la retraite sont versées par la caisse IRPAUTO.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	976 983		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	17 617		19 653
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 665		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	998 265		19 653
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	6 896 506		236 966
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 021		
TOTAL immobilisations financières :	6 897 527		236 966
TOTAL GÉNÉRAL	7 895 793		256 619

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			976 983	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			37 270	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			3 665	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			1 017 918	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			7 133 472	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			1 021	
TOTAL immobilisations financières :			7 134 493	
TOTAL GÉNÉRAL			8 152 412	

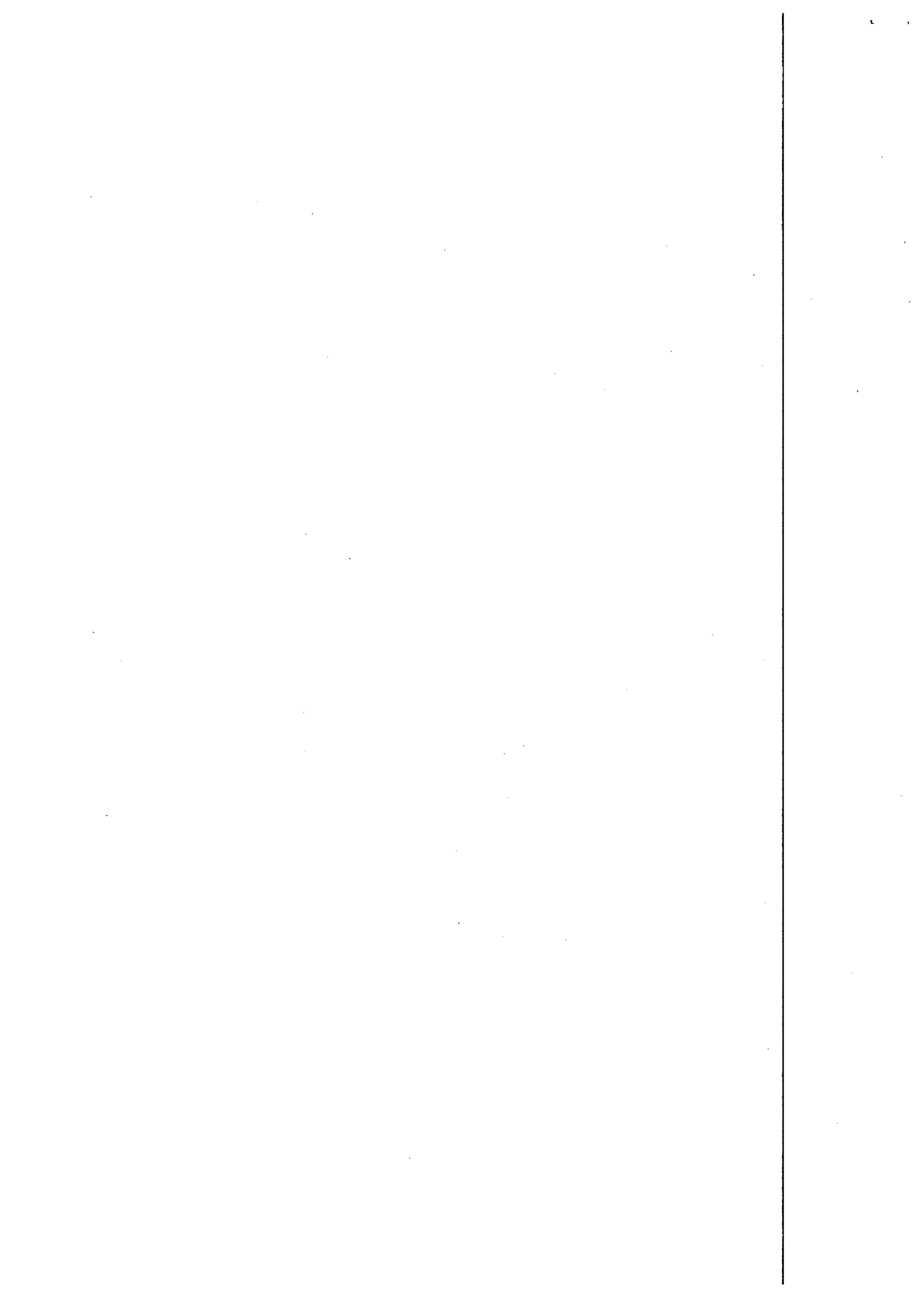
Autres immobilisations financières :

Sont inscrits sous cette rubrique les montants suivants :

Dépôts et cautionnements :	- Total carburant	1 021.25 €
	TOTAL GENERAL	1 021.25 €

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	172 410	57 470		229 880
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	8 881	5 416		14 297
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	3 490	175		3 665
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	184 781	63 061		247 842
TOTAL GÉNÉRAL	184 781	63 061		247 842



Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/18 au 31/12/2018

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Montant net Participation	Date de clôture	Capitaux Propres	Quota part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice (€)
SA MACARD	1 447 932	31-déc	5 588 604	98,20%	488 763
SAS MACARD 47	1 700 310	31-déc	2 238 885	100,00%	48 656
SAS JVM AUTOMOBILES	1 100 000	31-déc	104 474	100,00%	(19 494)
SCI SYNERGIE	500 000	31-déc	740 820	20,00%	164 553
SCI BIGOT IMMO	28 322	31-déc	27 543	99,99%	17 542
SAS SOPRA	1 050 000	31-déc	2 896 615	100,00%	144 784
SARL A.S.MONTAYRAL	7 600	31-déc	8 743	100,00%	314
SARL A.S.NERAC	241 677	31-déc	(197 664)	100,00%	(5 909)
SARL A.S.ALBASUD	72 250	31-déc	15 081	85,00%	(70 609)
SARL A.S.NEGREPELISSE	19 474	31-déc	188 368	99,80%	2 979
SARL A.S.FOULAYRONNES	39 980	31-déc	(78 272)	99,95%	(99 239)
SCI LE TUC	14 940	31-déc	75 056	98,00%	58 532
SCI LOIN DU BRUIT	74 021	31-déc	387 904	99,99%	73 707
SAS MOISSAC AUTOS -ASCM	236 966	*	*	100,00%	*
SAS AUTOS SETAM 82	600 000	31-déc	422 512	100,00%	(91 589)
TOTAL	7 133 472				

* La SAS MOISSAC AUTOS-ASCM a été acquis le 1er Juillet 2018
Clôture au 31 Décembre 2019 : Absence de données au 31 Décembre 2018

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est déterminée en prenant en compte les capitaux propres de chacune des filiales et de leur perspectives de rentabilité.

Aucune dépréciation des titres de participation supplémentaire n'a été constatée sur l'exercice,

Les titres de la filiale JVM AUTOMOBILES avaient été dépréciés de 374 105 euros au 31 Décembre 2016 (172 323 sur 2012, 97 677 sur 2013 et 104 105 sur 2014).

Les titres de la filiale AS MONTAYRAL avaient été dépréciés de 7 600 euros au 31 Décembre 2016 (7600 sur 2013)

Les titres de la filiale AS NERAC avaient été dépréciés de 242 261 euros au 31 Décembre 2016 (74 261 sur 2013, 18 000 sur 2014 et 150 000 sur 2015)

État des Échéances des Créances

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 021		1 021
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 021		1 021
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	98 356	98 356	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	1 182 321	1 182 321	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	508	508	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 021	1 021	
État - Divers			
Groupe et associés	5 332 883	4 043 790	1 289 093
Débiteurs divers	13 199	13 199	
TOTAL de l'actif circulant :	6 628 789	5 339 696	1 289 093
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	900	900	
TOTAL GÉNÉRAL	6 630 710	5 340 595	1 290 114

Les autres créances pour un montant de 6 530 433,00 euros correspondent principalement aux avances accordées à nos filiales pour un montant total de 5 332 883 euros.

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR	Montant N	Montant N-1
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		28 628
Personnel		
Organismes sociaux		
État	1 021	16 278
Divers, produits à recevoir		
Autres créances	16 488	21 554
Disponibilités	2 050	1 908
TOTAL	19 559	68 368

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	900	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	900	

BILAN PASSIF

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Composition du Capital Social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions composant le capital social.	31 250	16 €uros

Variation de la situation nette :

	Solde au 31.12.18 avant affectation	AFFECTATION DU RESULTAT N-1		Résultat N	Solde au 31.12.18 après affectation
		Augmentations	Diminutions		
CAPITAL	500000				500000
PRIME D'EMISSION	470611				470611
RESERVE LEGALE	50001				50001
RESERVE REGLEMENTEE					
AUTRES RESERVES	2296125				2296125
RAN	206399	404410	206399		404410
RESULTAT N				96212	96212
SITUATION NETTE	3523136	404410	206399	96212	3817358
DISTRIBUTION DE DIVIDENDE			31250		

Provisions Inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour grosses réparations Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières	623 966			623 966
Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	273 000			273 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	896 966			896 966
	896 966			896 966

État des Échéances des Dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	313 095	313 095		
- à plus d' 1 an à l'origine	2 596 389	422 253	1 476 379	697 757
Emprunts et dettes financières divers	453 022	410 422	42 600	
Fournisseurs et comptes rattachés	30 193	30 193		
Personnel et comptes rattachés	45 037	45 037		
Sécurité sociale et autres organismes	74 224	74 224		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	8 711	8 711		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 086	7 086		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 098 274	6 098 274		
Autres dettes	803 079	803 079		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	10 429 111	8 212 375	1 518 979	697 757

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN	N	N-1
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 312	3 928
Emprunts et dettes financières divers	68 359	42 784
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 715	17 631
Dettes fiscales et sociales	78 372	67 100
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Disponibilités, charges à payer	3 196	3 907
Autres dettes		
TOTAL	167 954	135 350

RESULTAT

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE OU MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	N	N-1	%
REDEVANCE FILIALES	607 778	621 978	0.00
LOYER REFACTURES	77 400	87 000	0.00
TOTAL	685 178	708 978	0.00

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

PRODUITS FINANCIERS	Montant	
revenus des titres de participation	429 186	
revenus sur comptes courants	17 582	
autres produits financiers	33 178	

TOTAL	479 946	
--------------	----------------	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	
dépréciation des comptes courants		
intérêts d'emprunt	47 597	
intérêts sur comptes courants	68 420	
autres charges financières	43 185	

TOTAL	159 202	
--------------	----------------	--

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant

TOTAL	
--------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant
Abandons de créances	126 461

TOTAL	126 461
--------------	----------------

Détail des Transferts de Charges

NATURE	Montant
Taxe	12 354
Personnel	1 757
Informatique	55 048
TOTAL	69 159

Effectif Moyen

FINANCIERE MSO

Période du 01/01/18 au 31/12/18

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	3	

Engagements Hors Bilan

Période du 01/01/18 au 31/12/2018

BANQUES	PRIVILEGES DE NANTISSEMENT	Dettes	Capital Restant-Dû
PRIVILEGES DONNES			
BPO	Nantissement des titres	500 000	400 318
SG	Nantissement des titres	300 000	168 824
CA	Nantissement des titres	200 000	104 511
BPO	Nantissement des titres	300 000	173 012
BPO	Nantissement des titres	200 000	104 364
SG	Nantissement des titres	100 000	80 043
BPO	Gage	175 000	166 955
SG	Gage	175 000	168 965
PRIVILEGES RECUS			
BPO	Caution Hypothécaire (Sci Bigot)	800 000	615 052

ABANDONS DE CREANCES

Société bénéficiaire	Montant de l'abandon	Date de l'abandon	Durée de la clause de RMF	Date échéance clause RMF	Montant remboursé au titre de l'exercice	Montant définitivement abandonné à la clôture de l'exercice	Montant restant à rembourser à la clôture de l'exercice
AS NERAC	55 000	13/12/2013	5 ans	31/12/2018	-	55 000	-
AS NERAC	43 000	30/09/2014	5 ans	31/12/2019	-	-	43 000
AS NERAC	91 000	15/12/2015	5 ans	31/12/2020	-	-	91 000
AS FOULAYRONNES	31 000	31/12/2017	5 ans	31/12/2022	-	-	31 000
AS FOULAYRONNES	76 107	13/12/2013	5 ans	31/12/2018	-	76 107	-
AS FOULAYRONNES	67 000	02/12/2014	5 ans	31/12/2019	-	-	67 000
AS FOULAYRONNES	41 000	15/12/2015	5 ans	31/12/2020	-	-	41 000
AS FOULAYRONNES	66 000	15/12/2016	5 ans	31/12/2021	-	-	66 000
AS MONTAYRAL	14 000	31/12/2017	5 ans	31/12/2022	-	-	14 000
AS MONTAYRAL	18 667	13/12/2013	5 ans	31/12/2018	-	18 667	-
AS MONTAYRAL	42 000	02/12/2014	5 ans	31/12/2019	-	-	42 000
AS MONTAYRAL	35 000	15/12/2015	5 ans	31/12/2020	-	-	35 000
AS MONTAYRAL	26 000	15/12/2016	5 ans	31/12/2021	-	-	26 000
JVM	300 000	29/06/2013	5 ans	28/06/2018	-	300 000	-
JVM	275 000	02/12/2014	5 ans	31/12/2019	-	-	275 000
MOISSAC AUTOS-ASCM	66 461	14/12/2018	5 ans	15/12/2023	-	-	66 461
SAS AUTOS SETAM	60 000	14/12/2018	5 ans	15/12/2023	-	-	60 000

AUTRES INFORMATIONS

Intégration fiscale

La société financière MSO est la société mère du groupe fiscal, ayant opté pour le régime de l'intégration prévu à l'article 223A du code général de impôts et composé des sociétés suivantes :

- SA MACARD à Montauban
- SAS MACARD 47 à Agen
- SAS SOPRA à Montauban
- SAS JVM AUTOMOBILES à Agen
- SAS AUTOS SETAM 82 à Montauban

L'impôt est comptabilisé, comme en l'absence d'intégration fiscale à l'exception de l'économie d'impôt liée aux retraitements obligatoires de l'intégration fiscale.

L'économie liée aux déficits des filiales est enregistrée en compte d'attente car elle constitue seulement une économie de trésorerie temporaire.

- déficits des sociétés intégrées :	255 601
- imputation des déficits reportables du groupe :	0
- taux d'IS :	28 %
- économie d'impôt liée à l'intégration fiscale :	71 568

Consolidation

La société Financière MSO est la société Mère du groupe composé des sociétés suivantes :

- SA MACARD
- SAS MACARD 47
- SAS SOPRA
- SAS JVM AUTOMOBILES
- SARL AUTOS SERVICES NEGREPELISSE
- SARL AUTOS SERVICES NERAC
- SARL AUTOS SERVICES ALBASUD
- SARL AUTOS SERVICES FOULAYRONNES
- SARL AUTOS SERVICES MONTAYRAL
- SCI LOIN DU BRUIT
- SCI MT LE TUC
- SCI GUILLALMET
- SCI LABOUCHERE
- SCI SYNERGIE
- SCI BIGOT IMMO VILLENEUVE
- SAS AUTOS SETAM 82
- SAS MOISSAC AUTOS-ASCM

Jetons de Présence

Des jetons de présence ont été alloués aux membres du Conseil de Surveillance pour un montant de 25 000 euros. Mme MACARD Simone a perçu 11 000 euros, Mme MARTY Monique et Mr MARTY Jean Louis ont perçus 7 000 euros euros chacun. Ces jetons sont alloués pour leur présence lors des Conseils de Surveillance. 9 conseils de surveillance se sont déroulés durant l'exercice.

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à l'article R123-198 du code de commerce, modifié par le décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, nous vous informons que le montant des honoraires des commissaires aux comptes, qui correspond uniquement à leur mission de contrôle légal des comptes de l'exercice 2018, se sont élevés à 22 400 euros hors taxes.



CAUTIONS

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS JVM AUTOMOBILES**, auprès de la Caisse d'Epargne, pour le montant d'un découvert de 150 000 euros depuis le 14/09/2012. La durée de cette caution est à échéance au 30/08/2050. Le solde au 31/12/2018 est de 80 691.69 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS JVM AUTOMOBILES**, auprès de PSA FINANCE, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 750 000 euros depuis le 04/12/2014, pour une durée indéterminée. Le solde au 31/12/2018 est de 750 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS JVM AUTOMOBILES**, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros et d'un billet à ordre de 300 000 euros. Le solde au 31/12/2018 est respectivement de 158 088.75 euros et 300 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS JVM AUTOMOBILES**, auprès de la Banque Courtois, pour le montant d'un découvert de 150 000 euros. Le solde au 31/12/2018 est de 119 795.56 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS JVM AUTOMOBILES**, auprès de la Banque Populaire, pour le montant de l'emprunt de 160 000 euros contracté pour le financement d'équipement. La durée de cette caution est à échéance au 22/04/2027. Le solde au 31/12/2018 est de 119 878.72 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS JVM AUTOMOBILES**, auprès de PSA BANQUE, pour le montant de l'emprunt de 46 000 euros contracté pour le financement d'aménagement. La durée de cette caution est à échéance au 31/07/2021. Le solde au 31/12/2018 est de 27 003.06 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS JVM AUTOMOBILES**, auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine, pour un billet à ordre de 100 000 euros pour une durée illimitée. Le solde au 31/12/2018 est de 100 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de PSA FINANCE, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 1 167 000 euros depuis le 05/06/2015, pour une durée indéterminée. Le solde au 31/12/2018 est de 1 151 108.86 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros et d'un billet à ordre de 300 000 euros. Le solde au 31/12/2018 est respectivement de 154 839.49 et 300 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros pour une durée illimitée. Le solde au 31/12/2018 est de 277 267 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS SOPRA**, auprès de la PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros. Le solde au 31/12/2018 est de 300 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS SOPRA**, auprès de la Banque Courtois, pour le montant de l'emprunt de 650 000 euros contracté pour le financement de du rachat d'un fonds de commerce et du stock. La durée de cette caution est à échéance au 02/12/2031. Le solde au 31/12/2018 est de 549 101.90 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS AUTOS SETAM 82**, auprès de la Banque Populaire Occitane, pour un montant caution de 300 000 euros pour l'emprunt de 120 000 euros contracté pour le financement de matériel. La durée de cette caution est à échéance du 26/02/2024. Le solde au 31/12/2018 est de 72 789.47 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS AUTOS SETAM 82**, auprès de la Financo, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 500 000 euros. Le solde au 31/12/2018 est de 500 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS AUTOS SETAM 82**, auprès de la Société Générale, pour le montant d'une ligne de financement de stock Mazda de 105 000 euros depuis le 25/11/2015, pour une durée indéterminée. Le solde au 31/12/2018 est de 105 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS AUTOS SETAM 82**, auprès de la Banque Populaire, pour le montant d'une ligne de financement de stock Ford de 200 000 euros depuis le 30/09/2015, pour une durée indéterminée. Le solde au 31/12/2018 est de 200 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS AUTOS SETAM 82**, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 50 000 euros. Le solde au 31/12/2018 est de 24 554 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SA MACARD**, auprès de la Banque Populaire Occitane, pour le montant de l'emprunt de 140 000 euros contracté pour le financement de matériel. La durée de cette caution est à échéance au 17/06/2021. Le solde au 31/12/2018 est de 9 842.20 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SA MACARD**, auprès de PSA FINANCE, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 1 800 000 euros depuis le 22/06/2018, pour une durée indéterminée. Le solde au 31/12/2018 est de 1 800 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SA MACARD**, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 305 000 euros et d'un billet à ordre de 800 000 euros. Le solde au 31/12/2018 est respectivement de 586 749.86 euros et 1 100 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SA MACARD**, auprès de PSA BANQUE, pour le montant de l'emprunt de 110 000 euros contracté pour le financement de travaux d'aménagement. La durée de cette caution est à échéance au 31/07/2021. Le solde au 31/12/2018 est de 64 572.60 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SARL AUTOS SERVICES ALBASUD**, auprès de la Société Générale, pour le montant de l'emprunt de 20 000 euros contracté pour le financement de matériels. La durée de cette caution est à échéance au 10/10/2024. Le solde au 31/12/2018 est de 20 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SARL AUTOS SERVICES ALBASUD**, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 150 000 euros depuis le 19/04/2017 à échéance du 09/10/2027. Le solde au 31/12/2018 est de 136 416.50 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SCI SYNERGIE**, auprès de la Banque Populaire, pour le montant de l'emprunt de 140 000 euros contracté pour le financement de la construction KIA. La durée de cette caution est à échéance au 20/03/2028. Le solde au 31/12/2018 est de 116 990.01 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SCI SYNERGIE**, auprès de la Société Générale, pour le montant de l'emprunt de 80 000 euros contracté pour le financement de la construction KIA. La durée de cette caution est à échéance au 01/05/2029. Le solde au 31/12/2018 est de 67 010.40 euros.



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

B. Delon & Associés
11, rue Jean Rodier
31 400 Toulouse

FINANCIERE MSO S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

FINANCIERE MSO S.A.

625, route de Paris - BP 800

82 008 Montauban

Ce rapport contient 35 pages

Référence : AB - 192.253 RCA

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
224 rue Camin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

B. Delon & Associés
11, rue Jean Rodier
31 400 Toulouse

FINANCIERE MSO S.A.

Siège social : 625, route de Paris - BP 800
82 008 Montauban
Capital social : €.500 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société FINANCIERE MSO S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE MSO S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et méthodes comptables

La note « III - Immobilisations – 2/ Immobilisations financières - Titres de participation, autres titres immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

La note « Etat des Échéances des Créances » de l'annexe précise que les autres créances, pour un montant de 6 530 433 € correspondent principalement aux avances accordées aux filiales pour un montant de 5 332 883 € dont le recouvrement lorsqu'il comporte un risque donne lieu à la comptabilisation d'une provision.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de la valeur d'inventaire de ces avances.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Directoire sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

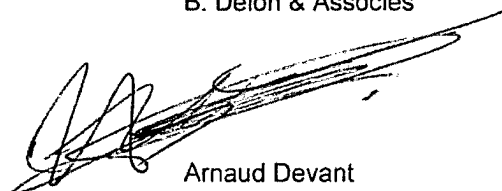
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Labège, le 13 juin 2019
KPMG S.A.


Anne Briqueteur
Associée

Toulouse, le 13 juin 2019
B. Delon & Associés


Arnaud Devant
Associé

Bilan Actif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

FINANCIERE MSO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	976 983	229 880	747 103	804 573
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	40 935	17 962	22 973	8 911
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 017 918	247 842	770 076	813 484
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	7 133 472	623 966	6 509 506	6 272 540
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 021		1 021	1 021
TOTAL immobilisations financières :	7 134 493	623 966	6 510 527	6 273 561
ACTIF IMMOBILISÉ	8 152 412	871 808	7 280 604	7 087 046
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	98 356		98 356	46 795
Autres créances	6 530 433	273 000	6 257 433	4 985 193
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	6 628 789	273 000	6 355 789	5 031 988
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	609 177		609 177	2 268
Charges constatées d'avance	900		900	4 113
TOTAL disponibilités et divers :	610 077		610 077	6 381
ACTIF CIRCULANT	7 238 866	273 000	6 965 866	5 038 369
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	15 391 277	1 144 808	14 246 469	12 125 414

Bilan Passif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

FINANCIERE MSO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	470 611	470 611
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 001	50 001
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 296 125	2 296 125
Report à nouveau	404 410	206 399
Résultat de l'exercice	96 212	229 261
TOTAL situation nette :	3 817 358	3 752 397
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	3 817 358	3 752 397
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 909 484	2 954 541
Emprunts et dettes financières divers	6 551 297	4 270 478
TOTAL dettes financières :	9 460 780	7 225 020
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 193	39 981
Dettes fiscales et sociales	135 059	428 353
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	803 079	679 664
TOTAL dettes diverses :	968 330	1 147 998
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	10 429 111	8 373 018
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	14 246 469	12 125 414

Compte de Résultat (Première Partie)

FINANCIERE MSO

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	685 178		685 178	708 978
Chiffres d'affaires nets	685 178		685 178	708 978
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			69 159 232	60 807 2
PRODUITS D'EXPLOITATION			754 569	769 787
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			202 307	162 309
TOTAL charges externes :			202 307	162 309
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			37 721	23 044
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales			308 400 185 051	248 490 159 018
TOTAL charges de personnel :			493 451	407 508
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			63 061	61 761
TOTAL dotations d'exploitation :			63 061	61 761
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			70 604	73 603
CHARGES D'EXPLOITATION			867 144	728 223
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(112 576)	41 563

Compte de Résultat (Seconde Partie)

FINANCIERE MSO

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(112 576)	41 563
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	446 768	469 838
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	33 178	35 480
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	479 946	505 318
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		68 000
Intérêts et charges assimilées	159 202	141 800
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	159 202	209 800
RÉSULTAT FINANCIER	320 744	295 517
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	208 169	337 081
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		24 953
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		24 953
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	126 461	45 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	126 461	45 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(126 461)	(20 047)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(14 504)	87 773
TOTAL DES PRODUITS	1 234 514	1 300 058
TOTAL DES CHARGES	1 138 303	1 070 797
BÉNÉFICE OU PERTE	96 212	229 261

L'exercice clôturé au 31/12/18 présente un montant total du bilan de 14 246 469 €
et dégage un résultat de 96 212 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/18 au 31/12/18
contre une durée de 12 mois l'exercice précédent.

I. Faits majeurs de l'exercice :

La société a acheté le 28 Juin 2018 la SAS MOISSAC AUTOS-ASCM pour un montant de 236 966 euros.

Abandons de créance

Un abandon de créance avec retour à meilleure fortune, au profit de la SAS Autos Setam 82 a été comptabilisé en charge exceptionnelle pour un montant de 60 000 euros afin de soutenir financièrement cette filiale qui se doit de respecter les critères financiers de Ford Automobiles.

Un abandon de créance avec retour à meilleure fortune, au profit de la société ASCM a été comptabilisé en charge exceptionnelle pour un montant de 66 461 euros . Il s'agit d'un abandon à caractère commercial.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2018 au profit de la société Autos Services Nérac pour un montant de 55 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2018 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2018 au profit de la société Autos Services Foulayronnes pour un montant de 76 107 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2018 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2018 au profit de la société Autos Services Montayral pour un montant de 18 667 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2018 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 28/06/2018 au profit de la SAS JVM Automobiles pour un montant de 300 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2018 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

II. Evènements post clôture : Néant

III. Les règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et présentés conformément à la réglementation française en vigueur et suivant des conventions dites règles et méthodes comptables appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et auxquels s'ajoutent les nouvelles règles comptables 2015-6 :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

III. IMMOBILISATIONS :**1/ Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilité :

- Agencements et aménagements des constructions	entre 5 et 10 ans
- Installations techniques	entre 5 et 10 ans
- Matériel et outillage industrie	entre 5 et 10 ans
- Matériel de transport	entre 3 et 5 ans
- Matériel de bureau	entre 5 et 10 ans
- Matériel informatique	entre 2 et 5 ans

2/ Immobilisations financières :**Titres de participation, autres titres immobilisés**

La valeur brute de ces titres est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation des titres est constituée. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de l'actif net de la société concernée réestimée en fonction de sa valeur de rendement, de sa valeur de rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

IV. ENREGISTREMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS :

Ceux-ci sont enregistrés suivant les principes comptables généralement admis sans que des dispositions très spécifiques à notre société soient précisées.

V. CREANCES :

Les créances douteuses sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont déterminées en fonction du risque d'irrecouvrabilité de chacune des créances concernées.

VI. PROVISION POUR CONGES PAYES :

La société a opté pour le régime de déduction de la provision pour congés payés constituée à la clôture de l'exercice (article 39-1, 1 bis A1.1er du CGI)

VII. ENGAGEMENT DE RETRAITE :

Aucune provision n'est constituée. Les indemnités de départ à la retraite sont versées par la caisse IRPAUTO.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	976 983		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	17 617		19 653
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 665		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :	998 265		19 653
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	6 896 506		236 966
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 021		
TOTAL Immobilisations financières :	6 897 527		236 966
TOTAL GÉNÉRAL	7 895 793		256 619

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			976 983	
Install. techn., matériel et out. Industriels				
Inst. générales, agencements et divers			37 270	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			3 665	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :			1 017 918	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			7 133 472	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			1 021	
TOTAL immobilisations financières :			7 134 493	
TOTAL GÉNÉRAL			8 152 412	

Autres immobilisations financières :

Sont inscrits sous cette rubrique les montants suivants :

Dépôts et cautionnements :	- Total carburant	1 021.25 €
	TOTAL GENERAL	1 021.25 €

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et développ.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	172 410	57 470		229 880
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	8 881	5 416		14 297
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	3 490	175		3 665
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	184 781	63 061		247 842
TOTAL GÉNÉRAL	184 781	63 061		247 842

Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/18 au 31/12/2018

Filiales et Participations	Montant de participation	Date de clôture	Capitaux Propres	Participation en pourcentage	Résultat au 31/12/2018 (en euros)
SA MACARD	1 447 932	31-déc	5 588 604	98,20%	488 763
SAS MACARD 47	1 700 310	31-déc	2 238 885	100,00%	48 656
SAS JVM AUTOMOBILES	1 100 000	31-déc	104 474	100,00%	(19 494)
SCI SYNERGIE	500 000	31-déc	740 820	20,00%	164 553
SCI BIGOT IMMO	28 322	31-déc	27 543	99,99%	17 542
SAS SOPRA	1 050 000	31-déc	2 896 615	100,00%	144 784
SARL A.S.MONTAYRAL	7 600	31-déc	8 743	100,00%	314
SARL A.S.NERAC	241 677	31-déc	(197 664)	100,00%	(5 909)
SARL A.S.ALBASUD	72 250	31-déc	15 081	85,00%	(70 609)
SARL A.S.NEGREPELISSE	19 474	31-déc	188 368	99,80%	2 979
SARL A.S.FOULAYRONNES	39 980	31-déc	(78 272)	99,95%	(99 239)
SCI LE TUC	14 940	31-déc	75 056	98,00%	58 532
SCI LOIN DU BRUIT	74 021	31-déc	387 904	99,99%	73 707
SAS MOISSAC AUTOS -ASCM	236 986	*	*	100,00%	*
SAS AUTOS SETAM 82	600 000	31-déc	422 512	100,00%	(91 589)

TOTAL 7 133 472

* La SAS MOISSAC AUTOS-ASCM a été acquise le 28 Juin 2018
Clôture au 31 Décembre 2019 : Absence de données au 31 Décembre 2018

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est déterminée en prenant en compte les capitaux propres de chacune des filiales et de leur perspectives de rentabilité.

Aucune dépréciation des titres de participation supplémentaire n'a été constatée sur l'exercice,

Les titres de la filiale JVM AUTOMOBILES avaient été dépréciés de 374 105 euros au 31 Décembre 2016 (172 323 sur 2012, 97 677 sur 2013 et 104 105 sur 2014).

Les titres de la filiale AS MONTAYRAL avaient été dépréciés de 7 600 euros au 31 Décembre 2016 (7600 sur 2013)

Les titres de la filiale AS NERAC avaient été dépréciés de 242 261 euros au 31 Décembre 2016 (74 261 sur 2013, 18 000 sur 2014 et 150 000 sur 2015)

État des Échéances des Créances

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A l'an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 021		1 021
TOTAL de l'actif immobilisé :	1 021		1 021
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	98 356	98 356	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	1 182 321	1 182 321	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	508	508	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 021	1 021	
État - Divers			
Groupe et associés	5 332 883	4 043 790	1 289 093
Débiteurs divers	13 199	13 199	
TOTAL de l'actif circulant :	6 628 789	5 339 696	1 289 093
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	900	900	
TOTAL GÉNÉRAL	6 630 710	5 340 595	1 290 114

Les autres créances pour un montant de 6 530 433,00 euros correspondent principalement aux avances accordées à nos filiales pour un montant total de 5 332 883 euros.

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR	Montant N	Montant N-1
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		28 628
Personnel		
Organismes sociaux		
État	1 021	16 278
Divers, produits à recevoir		
Autres créances	16 488	21 554
Disponibilités	2 050	1 908
TOTAL	19 559	68 368

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	900	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	900	

BILAN PASSIF

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Composition du Capital Social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions composant le capital social.	31 250	16 €uros

Variation de la situation nette :

	Solde au 31.12.18 avant affectation	AFFECTATION DU RESULTAT N-1		Résultat N	Solde au 31.12.18 après affectation
		Augmentations	Diminutions		
CAPITAL	500000				500000
PRIME D'EMISSION	470611				470611
RESERVE LEGALE	50001				50001
RESERVE REGLEMENTEE					
AUTRES RESERVES	2296125				2296125
RAN	206399	404410	206399		404410
RESULTAT N				96212	96212
SITUATION NETTE	3523136	404410	206399	96212	3817358
DISTRIBUTION DE DIVIDENDE			31250		

Provisions Inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions annulés	Montant fin exercice
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour grosses réparations Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	623 966 273 000			623 966 273 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	896 966			896 966
	896 966			896 966

État des Échéances des Dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	313 095	313 095		
- à plus d' 1 an à l'origine	2 596 389	422 253	1 476 379	697 757
Emprunts et dettes financières divers	453 022	410 422	42 600	
Fournisseurs et comptes rattachés	30 193	30 193		
Personnel et comptes rattachés	45 037	45 037		
Sécurité sociale et autres organismes	74 224	74 224		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	8 711	8 711		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 086	7 086		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 098 274	6 098 274		
Autres dettes	803 079	803 079		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	10 429 111	8 212 375	1 518 979	697 757

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

PRODUITS FINANCIERS	Montant	
revenus des titres de participation	429 186	
revenus sur comptes courants	17 582	
autres produits financiers	33 178	

TOTAL	479 946	
--------------	----------------	--

CHARGES FINANCIÈRES	Montant	
dépréciation des comptes courants		
Intérêts d'emprunt	47 597	
intérêts sur comptes courants	68 420	
autres charges financières	43 185	

TOTAL	159 202	
--------------	----------------	--

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant

TOTAL	
--------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant
Abandons de créances	126 461

TOTAL	126 461
--------------	----------------

Détail des Transferts de Charges

NATURE	Montant
Taxe	12 354
Personnel	1 757
Informatique	55 048
TOTAL	69 159

Effectif Moyen

FINANCIERE MSO

Période du 01/01/18 au 31/12/18

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	3	

Engagements Hors Bilan

Période du 01/01/18 au 31/12/2018

Entreprises	Privilèges donnés	Montant	Privilèges reçus
PRIVILEGES DONNES			
BPO	Nantissement des titres	500 000	400 318
SG	Nantissement des titres	300 000	168 824
CA	Nantissement des titres	200 000	104 511
BPO	Nantissement des titres	300 000	173 012
BPO	Nantissement des titres	200 000	104 364
SG	Nantissement des titres	100 000	80 043
BPO	Gage	175 000	166 955
SG	Gage	175 000	168 985
PRIVILEGES RECUS			
BPO	Caution Hypothécaire (Sci Bigot)	800 000	615 052

ABANDONS DE CREANCES

Statut de la créance	Montant de l'abandon	Date de l'abandon	Échéance de l'abandon	Date de l'abandon dans l'exercice	Abandon en cours de l'exercice	Montant de l'abandon en cours de l'exercice	Montant de l'abandon en fin de l'exercice
AS NERAC	55 000	13/12/2013	5 ans	31/12/2018	-	55 000	-
AS NERAC	43 000	30/09/2014	5 ans	31/12/2019	-	-	43 000
AS NERAC	91 000	15/12/2015	5 ans	31/12/2020	-	-	91 000
AS FOULAYRONNES	31 000	31/12/2017	5 ans	31/12/2022	-	-	31 000
AS FOULAYRONNES	76 107	13/12/2013	5 ans	31/12/2018	-	76 107	-
AS FOULAYRONNES	67 000	02/12/2014	5 ans	31/12/2019	-	-	67 000
AS FOULAYRONNES	41 000	15/12/2015	5 ans	31/12/2020	-	-	41 000
AS FOULAYRONNES	66 000	15/12/2016	5 ans	31/12/2021	-	-	66 000
AS MONTAYRAL	14 000	31/12/2017	5 ans	31/12/2022	-	-	14 000
AS MONTAYRAL	18 667	13/12/2013	5 ans	31/12/2018	-	18 667	-
AS MONTAYRAL	42 000	02/12/2014	5 ans	31/12/2019	-	-	42 000
AS MONTAYRAL	35 000	15/12/2015	5 ans	31/12/2020	-	-	35 000
AS MONTAYRAL	26 000	15/12/2016	5 ans	31/12/2021	-	-	26 000
JVM	300 000	29/08/2013	5 ans	28/08/2018	-	300 000	-
JVM	275 000	02/12/2014	5 ans	31/12/2019	-	-	275 000
MOISSAC AUTOS-ASCM	68 481	14/12/2018	5 ans	15/12/2023	-	-	68 481
SAS AUTOS SETAM	60 000	14/12/2018	5 ans	15/12/2023	-	-	60 000

AUTRES INFORMATIONS

Intégration fiscale

La société financière MSO est la société mère du groupe fiscal, ayant opté pour le régime de l'intégration prévu à l'article 223A du code général de impôts et composé des sociétés suivantes :

- SA MACARD à Montauban
- SAS MACARD 47 à Agen
- SAS SOPRA à Montauban
- SAS JVM AUTOMOBILES à Agen
- SAS AUTOS SETAM 82 à Montauban

L'impôt est comptabilisé, comme en l'absence d'intégration fiscale à l'exception de l'économie d'impôt liée aux retraitements obligatoires de l'intégration fiscale.

L'économie liée aux déficits des filiales est enregistrée en compte d'attente car elle constitue seulement une économie de trésorerie temporaire.

- déficits des sociétés intégrées :	255 601
- imputation des déficits reportables du groupe :	0
- taux d'IS :	28 %
- économie d'impôt liée à l'intégration fiscale :	71 568

Consolidation

La société Financière MSO est la société Mère du groupe composé des sociétés suivantes :

- SA MACARD
- SAS MACARD 47
- SAS SOPRA
- SAS JVM AUTOMOBILES
- SARL AUTOS SERVICES NEGREPELISSE
- SARL AUTOS SERVICES NERAC
- SARL AUTOS SERVICES ALBASUD
- SARL AUTOS SERVICES FOULAYRONNES
- SARL AUTOS SERVICES MONTAYRAL
- SCI LOIN DU BRUIT
- SCI MT LE TUC
- SCI GUILLALMET
- SCI LABOUCHERE
- SCI SYNERGIE
- SCI BIGOT IMMO VILLENEUVE
- SAS AUTOS SETAM 82
- SAS MOISSAC AUTOS-ASCM

Jetons de Présence

Des jetons de présence ont été alloués aux membres du Conseil de Surveillance pour un montant de 25 000 euros. Mme MACARD Simone a perçu 11 000 euros, Mme MARTY Monique et Mr MARTY Jean Louis ont perçus 7 000 euros euros chacun. Ces jetons sont alloués pour leur présence lors des Conseils de Surveillance. 10 conseils de surveillance se sont déroulés durant l'exercice.

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à l'article R123-198 du code de commerce, modifié par le décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, nous vous informons que le montant des honoraires des commissaires aux comptes, qui correspond uniquement à leur mission de contrôle légal des comptes de l'exercice 2018, se sont élevés à 22 400 euros hors taxes.

Bilan Actif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

FINANCIERE MSO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net(N) 31/12/2018	Net(N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	976 983	229 880	747 103	804 573
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	40 935	17 962	22 973	8 911
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 017 918	247 842	770 076	813 484
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	7 133 472	623 966	6 509 506	6 272 540
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 021		1 021	1 021
TOTAL Immobilisations financières :	7 134 493	623 966	6 510 527	6 273 561
ACTIF IMMOBILISÉ	8 152 412	871 808	7 280 604	7 087 045

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	98 356		98 356	46 795
Autres créances	6 530 433	273 000	6 257 433	4 985 193
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	6 628 789	273 000	6 355 789	5 031 988
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	609 177		609 177	2 268
Charges constatées d'avance	900		900	4 113
TOTAL disponibilités et divers :	610 077		610 077	6 381
ACTIF CIRCULANT	7 238 866	273 000	6 965 866	5 038 369

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	15 391 277	1 144 808	14 246 469	12 125 414
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

FINANCIERE MSO

LIBELLE	Net(N) 31/12/18	Net(N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	470 611	470 611
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 001	50 001
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 296 125	2 296 125
Report à nouveau	404 410	206 399
Résultat de l'exercice	96 212	229 261
TOTAL situation nette :	3 817 358	3 752 397
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	3 817 358	3 752 397
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FOND PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 909 484	2 954 541
Emprunts et dettes financières divers	6 551 297	4 270 478
TOTAL dettes financières :	9 460 780	7 225 020
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 193	39 981
Dettes fiscales et sociales	135 059	428 353
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	803 079	679 664
TOTAL dettes diverses :	968 330	1 147 998
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	10 429 110	8 373 018
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	14 246 469	12 125 414

Compte de Résultat (Première Partie)

FINANCIERE MSO

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	685 178		685 178	708 978
Chiffres d'affaires nets	685 178		685 178	708 978
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			69 159	60 807
Autres produits			232	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			754 569	769 787
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			202 307	162 309
TOTAL charges externes :			202 307	162 309
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			37 721	23 044
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			308 400	248 490
Charges sociales			185 051	159 018
TOTAL charges de personnel :			493 451	407 508
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			63 061	61 761
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			63 061	61 761
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			70 604	73 603
CHARGES D'EXPLOITATION			867 144	728 223
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(112 576)	41 566

Compte de Résultat (Seconde Partie)

FINANCIERE MSO

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Net (N)	Net (N-1)
	31/12/2018	31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(412 576)	41 563
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	446 768	469 838
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	33 178	35 480
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	479 946	505 318
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		68 000
Intérêts et charges assimilées	159 202	141 800
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	159 202	209 800
RÉSULTAT FINANCIER	320 744	295 517
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	208 169	337 081
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		24 953
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		24 953
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	126 461	45 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	126 461	45 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(126 461)	(20 047)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(14 504)	87 773
TOTAL DES PRODUITS	1 234 514	1 300 058
TOTAL DES CHARGES	1 138 303	1 070 797
BÉNÉFICE OU PERTE	96 212	229 261

CAUTIONS

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS JVM AUTOMOBILES, auprès de la Caisse d'Epargne, pour le montant d'un découvert de 150 000 euros depuis le 14/09/2012. La durée de cette caution est à échéance au 30/08/2050. Le solde au 31/12/2018 est de 80 691.69 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS JVM AUTOMOBILES, auprès de PSA FINANCE, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 750 000 euros depuis le 04/12/2014, pour une durée indéterminée. Le solde au 31/12/2018 est de 750 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS JVM AUTOMOBILES, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros et d'un billet à ordre de 300 000 euros. Le solde au 31/12/2018 est respectivement de 158 088.75 euros et 300 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS JVM AUTOMOBILES, auprès de la Banque Courtois, pour le montant d'un découvert de 150 000 euros. Le solde au 31/12/2018 est de 119 795.56 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS JVM AUTOMOBILES, auprès de la Banque Populaire, pour le montant de l'emprunt de 160 000 euros contracté pour le financement d'équipement. La durée de cette caution est à échéance au 22/04/2027. Le solde au 31/12/2018 est de 119 878.72 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS JVM AUTOMOBILES, auprès de PSA BANQUE, pour le montant de l'emprunt de 46 000 euros contracté pour le financement d'aménagement. La durée de cette caution est à échéance au 31/07/2021. Le solde au 31/12/2018 est de 27 003.06 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS JVM AUTOMOBILES, auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine, pour un billet à ordre de 100 000 euros pour une durée illimitée. Le solde au 31/12/2018 est de 100 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS MACARD 47, auprès de PSA FINANCE, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 1 167 000 euros depuis le 05/06/2015, pour une durée indéterminée. Le solde au 31/12/2018 est de 1 151 108.86 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS MACARD 47, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros et d'un billet à ordre de 300 000 euros. Le solde au 31/12/2018 est respectivement de 154 839.49 et 300 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS MACARD 47, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros pour une durée illimitée. Le solde au 31/12/2018 est de 277 267 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS SOPRA, auprès de la PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros. Le solde au 31/12/2018 est de 300 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS SOPRA, auprès de la Banque Courtois, pour le montant de l'emprunt de 650 000 euros contracté pour le financement de du rachat d'un fonds de commerce et du stock. La durée de cette caution est à échéance au 02/12/2031. Le solde au 31/12/2018 est de 549 101.90 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS AUTOS SETAM 82, auprès de la Banque Populaire Occitane, pour un montant caution de 300 000 euros pour l'emprunt de 120 000 euros contracté pour le financement de matériel. La durée de cette caution est à échéance du 26/02/2024. Le solde au 31/12/2018 est de 72 789.47 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS AUTOS SETAM 82, auprès de la Financo, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 500 000 euros. Le solde au 31/12/2018 est de 500 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS AUTOS SETAM 82, auprès de la Société Générale, pour le montant d'une ligne de financement de stock Mazda de 105 000 euros depuis le 25/11/2015, pour une durée indéterminée. Le solde au 31/12/2018 est de 105 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS AUTOS SETAM 82, auprès de la Banque Populaire, pour le montant d'une ligne de financement de stock Ford de 200 000 euros depuis le 30/09/2015, pour une durée indéterminée. Le solde au 31/12/2018 est de 200 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS AUTOS SETAM 82, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 50 000 euros. Le solde au 31/12/2018 est de 24 554 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SA MACARD, auprès de la Banque Populaire Occitane, pour le montant de l'emprunt de 140 000 euros contracté pour le financement de matériel. La durée de cette caution est à échéance au 17/06/2021. Le solde au 31/12/2018 est de 9 842.20 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SA MACARD, auprès de PSA FINANCE, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 1 800 000 euros depuis le 22/06/2018, pour une durée indéterminée. Le solde au 31/12/2018 est de 1 800 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SA MACARD, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 305 000 euros et d'un billet à ordre de 800 000 euros. Le solde au 31/12/2018 est respectivement de 586 749.86 euros et 1 100 000 euros.

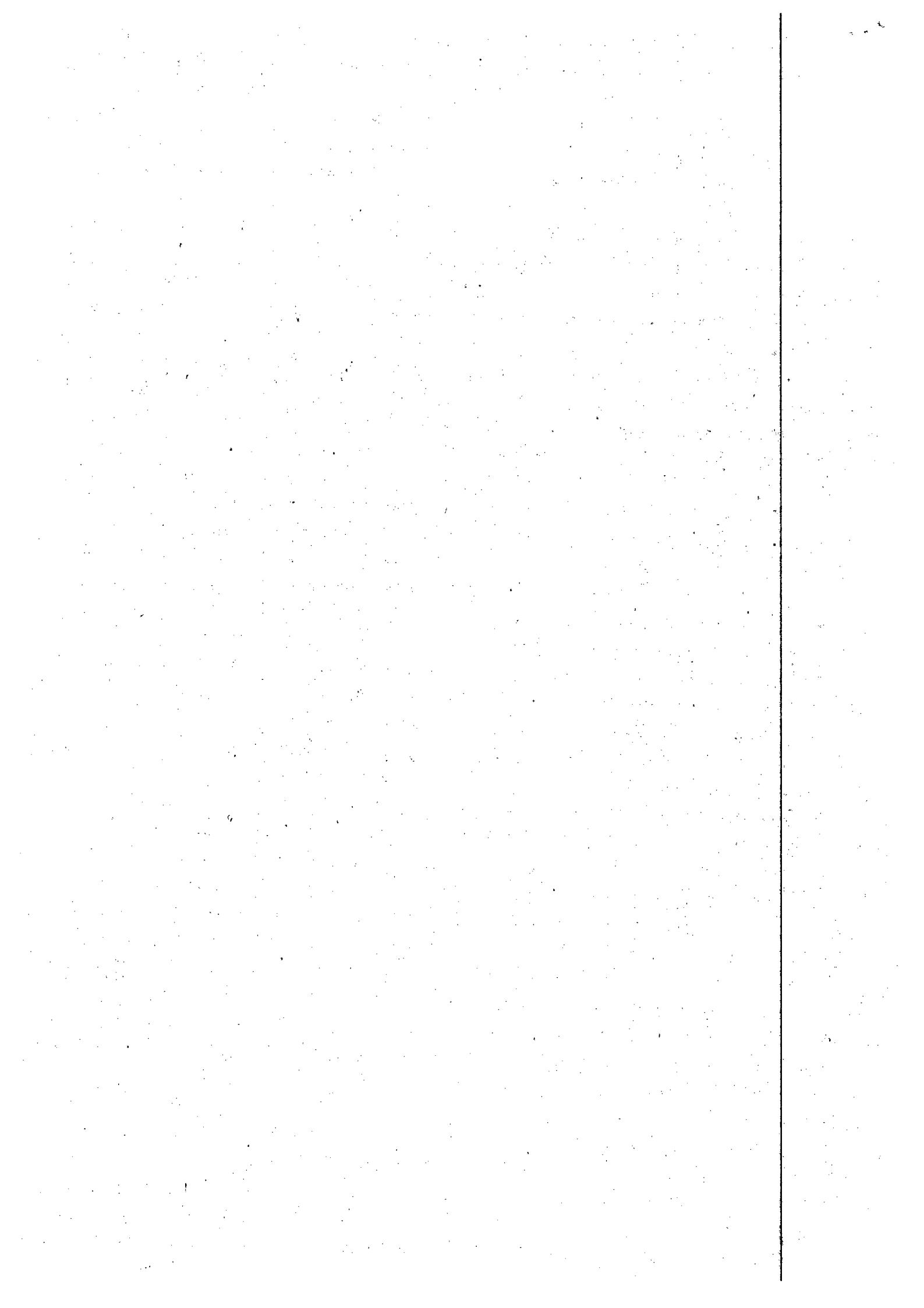
La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SA MACARD, auprès de PSA BANQUE, pour le montant de l'emprunt de 110 000 euros contracté pour le financement de travaux d'aménagement. La durée de cette caution est à échéance au 31/07/2021. Le solde au 31/12/2018 est de 64 572.60 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SARL AUTOS SERVICES ALBASUD, auprès de la Société Générale, pour le montant de l'emprunt de 20 000 euros contracté pour le financement de matériels. La durée de cette caution est à échéance au 10/10/2024. Le solde au 31/12/2018 est de 20 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SARL AUTOS SERVICES ALBASUD, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 150 000 euros depuis le 19/04/2017 à échéance du 09/10/2027. Le solde au 31/12/2018 est de 136 416.50 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SCI SYNERGIE, auprès de la Banque Populaire, pour le montant de l'emprunt de 140 000 euros contracté pour le financement de la construction KIA. La durée de cette caution est à échéance au 20/03/2028. Le solde au 31/12/2018 est de 116 990.01 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SCI SYNERGIE, auprès de la Société Générale, pour le montant de l'emprunt de 80 000 euros contracté pour le financement de la construction KIA. La durée de cette caution est à échéance au 01/05/2029. Le solde au 31/12/2018 est de 67 010.40 euros.



SA FINANCIERE MSO

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 500 000 €
625 AVENUE DE PARIS
82000 MONTAUBAN

RCS 353 176 647

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE 2018 Comptes sociaux

Madame, Monsieur,

EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant.

FAITS SIGNIFICATIFS DE LA SOCIETE

La société a acheté le 1^{er} Juillet 2018 la SAS MOISSAC AUTOS - ASCM pour un montant de 236 966 euros.

Un abandon de créance avec retour à meilleure fortune, a été effectué pour la somme de 66 461 euros au profit de la SAS MOISSAC AUTOS - ASCM .

Un abandon de créance avec retour à meilleure fortune, a été effectué pour la somme de 60 000 euros au profit de la SAS AUTOS SETAM 82 afin de soutenir financièrement cette filiale qui se doit de respecter les critères financiers exigés par le constructeur Automobiles Ford.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2018 au profit de la société AUTOS SERVICES NERAC pour un montant de 55 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2018 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2018 au profit de la société AUTOS SERVICES FOULAYRONNES pour un montant de 76 107 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2018 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2018 au profit de la société AUTOS SERVICES MONTAYRAL pour un montant de 18 667 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2018 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 28/06/2018 au profit de la société JVM AUTOMOBILES pour un montant de 300 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2018 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Dans le cadre de la gestion de son portefeuille de titres, notre société a perçu des revenus de titres de participation versés pour un montant de 429 keuros contre 448 keuros en 2017. La rémunération des avances en comptes courants accordées à nos filiales, a généré un produit financier de 18 keuros (22 keuros en 2017) alors que dans le même temps, les intérêts des comptes courants pris en charge par notre société s'élèvent à 68 keuros contre 43 keuros en 2017.

Dans le cadre de la gestion du groupe, la société refacture des redevances administratives et de direction à ses filiales opérationnelles. Au titre de l'année 2018 le montant total facturé pour cette présentation s'élève à 608 keuros, en 2017 cela représentait 622 keuros. Les loyers facturés représentent 77 keuros, en 2017 cela représentait 87 keuros. Ainsi le chiffre d'affaires total s'élève à 685 keuros en 2018 contre 709 keuros en 2017.

Les dividendes perçus des sociétés filiales ont permis de dégager un résultat financier de 321 keuros contre 296 keuros en 2017.

Notre résultat exceptionnel s'élève à -126 keuros. Il est constitué pour sa totalité d'abandons de créances.

Notre société ayant constaté une économie d'impôt de 14 keuros lié à l'impôt sur les sociétés. L'exercice fait apparaître un bénéfice net de 96 keuros. Celui de 2017 était de 229 keuros.

ACTIVITE DES FILIALES

Conformément à la stratégie et à la gestion budgétaire mises en place par la société dans le cadre de l'animation de ses filiales, les résultats des activités de chacune d'elles se présentent de la manière suivante :

A) Concernant les concessions automobiles :

MACARD confirme quasiment les résultats 2017 qui étaient d'un bon niveau, avec un bon équilibre des activités commerce VN / VO et APV/PR.

MACARD 47 augmente significativement ses volumes d'activités ; la rentabilité n'est pas au niveau de 2017 ; plusieurs plans d'actions ont été engagés pour développer les ventes à particuliers et améliorer la préparation des véhicules d'occasion.

JVM AUTOMOBILES confirme l'année 2017 avec un résultat quasi équilibré ; il y a eu plusieurs avancées significatives au niveau du commerce VN VO générant une bonne fin d'année.

AUTOS SETAM 82 est sur une année de transition, post accompagnement constructeur, l'essentiel de la rentabilité manquante incombe aux services VN et carrosserie. Les plans d'actions pour mettre ses activités au niveau ont été mis en place.

AUTOS SERVICES ALBASUD a connu sa première année pleine en KIA, le manque de rentabilité vient du fait que les objectifs VN n'ont pas été atteints à 100% et que l'activité APV KIA ne couvre pas encore suffisamment les frais de structure.

B) Concernant les agences :

AUTOS SERVICES NEGREPELISSE et AUTOS SERVICES MONTAYRAL font une année correcte.

AUTOS SERVICES FOULAYRONNES continue de progresser mais n'a pas encore atteint son seuil de rentabilité.

C) Concernant les pièces de rechange : la SAS SOPRA réalise un bon exercice 2018, avec une nette progression du CA qui confirme l'attractivité de SOPRA au travers de la qualité de service.

D) Concernant les sociétés immobilières :

La SCI LOIN DU BRUIT : les travaux de construction de la nouvelle concession Peugeot MACARD ont commencé et s'achèveront à la fin de l'été 2019.

L'activité et la situation financière de nos filiales à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Montant net Participation	Date de clôture	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
SA MACARD	1 447 932	31-déc	5 588 604	98,20%	488 763
SAS MACARD 47	1 700 310	31-déc	2 238 885	100,00%	48 656
SAS JVM AUTOMOBILES	1 100 000	31-déc	104 474	100,00%	(19 494)
SCI SYNERGIE	500 000	31-déc	740 820	20,00%	164 553
SCI BIGOT IMMO	28 322	31-déc	27 543	99,99%	17 542
SAS SOPRA	1 050 000	31-déc	2 896 615	100,00%	144 784
SARL A.S.MONTAYRAL	7 600	31-déc	8 743	100,00%	314
SARL A.S.NERAC	241 677	31-déc	(197 664)	100,00%	(5 909)
SARL A.S.ALBASUD	72 250	31-déc	15 081	85,00%	(70 609)
SARL A.S.NEGREPELISSE	19 474	31-déc	188 368	99,80%	2 979
SARL A.S.FOULAYRONNES	39 980	31-déc	(78 272)	99,95%	(99 239)
SCI LE TUC	14 940	31-déc	75 056	98,00%	58 532
SCI LOIN DU BRUIT	74 021	31-déc	387 904	99,99%	73 707
SAS MOISSAC AUTOS -ASCM	236 966	*	*	100,00%	*
SAS AUTOS SETAM 82	600 000	31-déc	422 512	100,00%	(91 589)
TOTAL	7 133 472				

*La SAS MOISSAC AUTOS-ASCM a été acquis le 1^{ER} Juillet 2018 ; La première clôture sera le 31 Décembre 2019, il n'y a donc pas de données au 31 Décembre 2018.

INVESTISSEMENTS

Les investissements pour 2018 se sont élevés à 257 keuros et concernent pour 237 keuros l'acquisition des parts sociales de la SARL MOISSAC AUTOS-ASCM, pour 11 keuros l'acquisition d'un bungalow et pour 9 keuros l'agrandissement d'un parking.

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2018 l'effectif total est de 3 personnes.

INFORMATIONS CONCERNANT LES DISPOSITIONS DE LA LME RELATIVES A L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT (DECRET 2015-1553 et 2017-350)

Conformément à ces décrets, la société présente la décomposition, à la clôture de l'exercice 2018, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance en application de l'article D.441-1-1 du Code de Commerce du 20 Mars 2017.

FOURNISSEURS	Art D,441 I.-1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Tranches de retard de paiement	Art D,441 I.-1°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu								
	0 JOUR (date fact Nov)	1 à 30 JOURS (Date fact Oct)	31 à 60 JOURS (Date fact Sept)	61 à 90 JOURS (Date fact Août)	91 JOURS ET + (Date fact 1er/01 au 31/07)	Total de 1 à 90 jours et +		0 JOUR (date fact Nov)	1 à 30 JOURS (Date fact Oct)	31 à 60 JOURS (Date fact Sept)	61 à 90 JOURS (Date fact Août)	91 JOURS ET + (Date fact 1er/01 au 31/07)	Total de 1 à 90 jours et +			
(A) Tranches de retard de paiement																
Nombre de factures concernées						4	1	1						1	1	
Montant TTC						8 953,91	68,00	68,00						4 056,00	4 056,00	
% du montant des achats total des achats de l'exercice (cptes 60-61-62) 242 768,88 €	3,69%	0,00%	0,00%	0,00%	0,03%	0,03%						0,00%	0,00%	0,00%	0,49%	0,49%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées																
Nombre des factures exclues						0						0				
Montant total des factures exclues						0						0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou articles L443-1 du code de commerce)																
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Les échéances des factures ne sont pas renseignées en comptabilité. De ce fait, la méthode utilisée pour calculer les retards de paiements est la date de facture à laquelle nous ajoutons 30 jours de délais de règlement						Les échéances des factures ne sont pas renseignées en comptabilité. De ce fait, la méthode utilisée pour calculer les retards de paiements est la date de facture à laquelle nous ajoutons 30 jours de délais de règlement									

PERSPECTIVE DE LA SOCIETE

- A) Les budgets 2019 sont fixés ainsi :
- maintien de chiffre d'affaire et de résultat pour MACARD
 - meilleure rentabilité pour MACARD 47 en confirmant à minima les volumes 2018
 - développement des activités pour JVM AUTOMOBILES afin de générer du résultat
 - développement des activités d'AUTOS SETAM 82 et d'AUTOS SERVICES ALBASUD pour être à l'équilibre
- B) L'ensemble des Autos Services devra être à l'équilibre en 2019.
- C) Le budget 2019 de Sopra est construit avec une progression notable du résultat sur la base de 2018, principalement liée à une évolution attendue du CA et une politique du constructeur plus adaptée.
- D) Nous prévoyons pour les investissements 2019 :
- La finalisation des travaux pour la nouvelle concession de Peugeot Montauban
 - Une seconde phase d'agrandissement de Sopra afin d'accueillir de nouvelles gammes de pièces.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

ENDETTEMENT DE LA SOCIETE

Le montant des emprunts en cours au 31 décembre 2018 dans notre société représente 2 593 keuros.

2 nouveaux emprunts pour 350 keuros ont été contractés au cours de l'exercice 2018 pour financer le financement des titres de la SAS MOISSAC AUTOS-ASCM et un apport de trésorerie.

PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DES RESULTATS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter le bénéfice de l'exercice 96 211.63 €, augmenté du report à nouveau de 404 410.22 €, soit un total de 500 621.85 €, comme suit :

Aux actionnaires, à titre de dividende 1 € par action soit	31 250.00 €
Report à nouveau	469 371.85 €

TOTAL	500 621.85 €

Nous vous rappelons enfin, les distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices :

2015 : 31 250 euros, soit 1 euros par action dont 31 250 euros soumis à la réfaction (2° du 3 de l'article 158 du CGI) et 0 euros non soumis

2016 : 31 250 euros, soit 1 euros par action dont 31 250 euros soumis à la réfaction (2° du 3 de l'article 158 du CGI) et 0 euros non soumis

2017 : 31 250 euros, soit 1 euros par action dont 31 250 euros soumis à la réfaction (2° du 3 de l'article 158 du CGI) et 0 euros non soumis

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

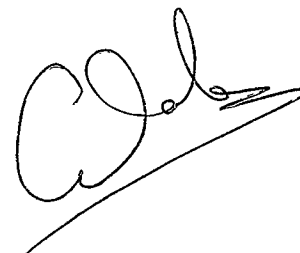
Aucune participation des salariés sous aucune forme n'est détenue au 31 Décembre 2018.

DEPENSES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent aucune charge correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même Code. Par conséquent, aucun impôt supplémentaire n'est supporté par la société en raison desdites dépenses et charges.

Notre Commissaire Aux Comptes relate dans son rapport sur les comptes annuels l'accomplissement de sa mission et nous vous demandons en conclusion de ce rapport de bien vouloir approuver les résolutions qui vous sont présentées.

LE DIRECTOIRE



SA FINANCIERE M S O

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 500 000 €
625 AVENUE DE PARIS
82000 MONTAUBAN

RCS 353 176 647

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 juin 2019

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2018 (du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018)

L'an deux mille dix-neuf, le 29 juin à 9 heures
Au siège social de la SA FINANCIERE MSO

Les Actionnaires de la société Anonyme SA FINANCIERE M.S.O au capital de 500 000 € se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Conseil de Surveillance.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par M. Jean Louis MARTY, Président du Conseil de Surveillance.

Mme MARTY Monique et Mme VALES Camille

Les deux actionnaires présents et acceptant, représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions, sont appelés comme scrutateurs.

M. JEAN David est désigné comme secrétaire.

Le Bureau ainsi composé, Monsieur le Président, déclare la séance ouverte.

Mme BRIQUETEUR URBAIN Anne, de la société KPMG, Commissaires Aux Comptes, régulièrement convoquée est excusée.

M. DELON Bernard, Co-commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est excusé.

Le Président constate, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent 31 250 actions, soit plus du quart du capital social, que l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Les statuts de la société
- La feuille de présence signée par les membres du Bureau
- Les copies de lettres adressées aux actionnaires
- La copie de la lettre de convocation aux Commissaires aux Comptes
- Les pouvoirs des actionnaires représentés
- L'inventaire et les comptes annuels établis au 31 décembre 2018
- Le rapport du Conseil de Surveillance
- Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-86 du code de Commerce
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice

Puis, le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels et le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices, le tableau mentionnant l'état civil des Administrateurs et Directeurs Généraux avec l'indication des autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions visées aux articles 133 et 135 du décret du 23 mars 1967 ont été tenus à la disposition des actionnaires à compter du jour de la convocation de l'assemblée.

En outre, le Président déclare que la liste des actionnaires arrêtée le 16^{ème} jour avant la réunion de l'assemblée et le rapport du Commissaire aux comptes ont été mis à la disposition des actionnaires quinze jours avant la réunion.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil de Surveillance,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-86 du code de Commerce,
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice,
- Quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement des jetons de présence,
- Questions diverses.

Lecture est donnée du rapport du Conseil et des rapports des Commissaires aux comptes.

Cette lecture terminée, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président, met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil de Surveillance sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018, et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un bénéfice net comptable de 96 211.63 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L225-86 du code de Commerce, l'assemblée générale déclare approuver l'ensemble des opérations dont il est rendu compte dans ce rapport.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés ou ayant droit de vote en ce qui concerne les opérations dont il est rendu compte dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition du Directoire, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 96 211.63 €, augmenté du report à nouveau de 404 410.22 €, soit un total de 500 621.85 €, de la manière suivante :

Aux actionnaires, à titre de dividende 1 € par action soit	31 250,00 €
Report à nouveau	469 371.85 €

TOTAL	500 621.85 €

Enfin, nous vous rappelons les distributions des dividendes réalisées au titre des trois derniers exercices :

2015	31 250 euros, soit 1 euros par action
2016	31 250 euros, soit 1 euros par action
2017	31 250 euros, soit 1 euros par action

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés ou ayant droit de vote.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'allouer des jetons de présence pour un montant total de 25 000 euros et donne tous pouvoirs au Conseil de Surveillance pour la répartition de cette enveloppe.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés ou ayant droit de vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 Heures 45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal lequel, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

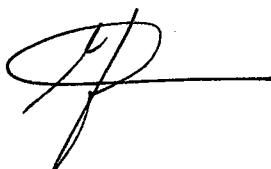
LE PRESIDENT,
Jean-Louis MARTY



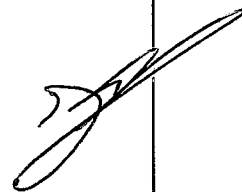
LES SCRUTATEURS,
Camille VALES



Monique MARTY



LE SECRETAIRE,
David JEAN



SA FINANCIERE MSO

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 500 000 €
625 AVENUE DE PARIS
82000 MONTAUBAN

RCS 353 176 647

Assemblée générale du 29 Juin 2019 Rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

Madame, Monsieur,

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 14 246 469 €
Chiffre d'affaires : 685 178 €
Résultat de l'exercice : 96 212 €

Au cours de cet exercice, l'activité sociale a été marquée par :

- l'acquisition de la SAS MOISSAC AUTOS-ASCM
- l'abandon de créance de 66 461 € au profit de la SAS MOISSAC AUTOS-ASCM
- l'abandon de créance de 60 000 € au profit de la SAS AUTOS SETAM 82
- l'abandon définitif de la créance de 55 000 € de 2013 au profit de la SARL AUTOS SERVICES NERAC
- l'abandon définitif de la créance de 76 107 € de 2013 au profit de la SARL AUTOS SERVICES FOULAYRONNES
- l'abandon définitif de la créance de 18 667 € de 2013 au profit de la SARL AUTOS SERVICES MONTAYRAL
- l'abandon définitif de la créance de 300 000 € de 2013 au profit de la SAS JVM AUTOMOBILES

Par ailleurs le Conseil de surveillance reconnaît avoir eu connaissance des comptes consolidés.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES DIRIGEANTS DANS D'AUTRES SOCIETES

Selon l'article L.225-102-1 du code de commerce, nous vous précisons la liste des mandats exercés par les dirigeants de notre société dans d'autres sociétés sur l'exercice 2018.

DENOMINATION SOCIALE	DIRIGEANT CONCERNE	FONCTION DANS SOCIETE
SARL AUTOS SERVICES NEGREPELISSE	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SA MACARD	JEAN-LOUIS MARTY	PDG
	DAVID JEAN	DGD
	CAMILLE VALES	DGD
SAS MACARD 47	JEAN-LOUIS MARTY	PRESIDENT
SCI MT LE TUC	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SCI GUILLALMET	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SCI LOIN DU BRUIT	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SCI LABOUCHERE	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SAS AUTOS SETAM 82	CAMILLE VALES	PRESIDENTE
SAS SOPRA	JEAN-LOUIS MARTY	PRESIDENT
SCI SYNERGIE	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SARL AUTOS SERVICES NERAC	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SARL AUTOS SERVICES ALBASUD	CAMILLE VALES	GERANTE
SARL AUTOS SERVICES FOULAYRONNES	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SARL A.S. MONTAYRAL	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SCI BIGOT IMMO VILLENEUVE	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SAS JVM AUTOMOBILES	JEAN-LOUIS MARTY	PRESIDENT
SAS MOISSAC AUTOS-ASCM	MSO Représenté par DAVID JEAN	PRESIDENT

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 225-86 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article 225-86 et suivants du Code de Commerce régulièrement autorisées par notre conseil de surveillance au cours de l'exercice écoulé.

Nos commissaires aux comptes ont été régulièrement informés de ces conventions qu'ils relatent dans leur rapport spécial.

CONVENTION CONCLUE PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'ordonnance du 31 juillet 2014, nous vous indiquons les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part - le directeur général- l'un des directeurs généraux délégués- l'un des administrateurs- l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de notre société mère, la société Financière MSO S.A.,
- et d'autre part, les filiales dont notre société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital,

A l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

Avec la société S.A. MACARD

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Monsieur Jean-Louis Marty, Président du Conseil de surveillance de votre société et Président Directeur Général de la société S.A. MACARD

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques.

Votre conseil d'administration en date du 03 Septembre 2018 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion financière du groupe qui prévoit, dans les comptes de votre société, la fusion des échelles d'intérêts de la banque SOFIB, de la Banque Courtois, de la Banque Populaire Occitane et de la Société Bordelaise CIC, et de ses différentes filiales. Le coût est ensuite réparti trimestriellement sur chaque filiale au prorata de son échelle d'intérêts. La présente convention est conclue pour une durée d'un an, à compter du 5 janvier 2018 et est renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des intérêts reçus par votre société de la part de la société S.A. MACARD au titre de l'exercice 2018 s'élève à 13 839.08 €.

Avec la société S.A.S MACARD 47

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Monsieur Jean-Louis Marty Président du Conseil de surveillance de votre société et Président du Conseil d'Administration de la société S.A.S MACARD 47

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques.

Votre conseil d'administration en date du 03 Septembre 2018 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion financière du groupe qui prévoit, dans les comptes de votre société, la fusion des échelles d'intérêts de la banque SOFIB, de la Banque Courtois, de la Banque Populaire Occitane et de la Société Bordelaise CIC, et de ses différentes filiales. Le coût est ensuite réparti trimestriellement sur chaque filiale au prorata de son échelle d'intérêt. La présente convention est conclue pour une durée d'un an, à compter du 5 janvier 2018 et est renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des intérêts reçus par votre société de la part de la société S.A.S MACARD 47 au titre de l'exercice 2018 s'élève à 15 828.69 €.

Avec la société S.A.S SOPRA

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Monsieur Jean-Louis Marty Président du Conseil de surveillance de votre société et Président de la société S.A.S SOPRA

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Votre conseil d'administration en date du 03 Septembre 2018 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion financière du groupe qui prévoit, dans les comptes de votre société, la fusion des échelles d'intérêts de la banque SOFIB, de la Banque Courtois, de la Banque Populaire Occitane et de la Société Bordelaise CIC, de ses différentes filiales. Le coût est ensuite réparti trimestriellement sur chaque filiale au prorata de son échelle d'intérêt. La présente convention est conclue pour une durée d'un an, à compter du 5 janvier 2018 et est renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des intérêts reçus par votre société de la part de la société S.A.S SOPRA au titre de l'exercice 2018 s'élève à 515.03 €.

Avec la société S.A.S JVM AUTOMOBILES

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Monsieur Jean-Louis Marty Président du Conseil de surveillance de votre société et Président de la société S.A.S JVM AUTOMOBILES

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Votre conseil d'administration en date du 03 Septembre 2018 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion financière du groupe qui prévoit, dans les comptes de votre société, la fusion des échelles d'intérêts de la banque SOFIB, de la Banque Courtois, de la Banque Populaire Occitane et de la Société Bordelaise CIC, de ses différentes filiales. Le coût est ensuite réparti trimestriellement sur chaque filiale au prorata de son échelle d'intérêt. La présente convention est conclue pour une durée d'un an, à compter du 5 janvier 2018 et est renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des intérêts reçus par votre société de la part de la société S.A.S JVM AUTOMOBILES au titre de l'exercice 2018 s'élève à 2767.77 €.

Avec la société S.A.S MOISSAC AUTOS - ASCM

Abandon de créances

Monsieur David Jean, Directeur Général de votre société et Représentant de la Société MSO, gérant de la société S.A.S MOISSAC AUTOS

Votre conseil de surveillance, en date du 14 décembre 2018, a autorisé la Présidente du directoire à signer une convention d'abandon de créances de 66 461 € au profit de la société S.A.S MOISSAC AUTOS avec une clause de retour à meilleure fortune afin de soutenir cette filiale.

Avec la société S.A.S AUTOS SETAM 82

Abandon de créances

Madame Camille VALES, Présidente du Directoire de votre société et Présidente de la société S.A.S AUTOS SETAM 82

Votre conseil de surveillance, en date du 14 décembre 2018, a autorisé la Présidente du directoire à signer une convention d'abandon de créances de 60 000 € au profit de la société S.A.S AUTOS SETAM 82 avec une clause de retour à meilleure fortune afin de soutenir financièrement cette filiale qui se doit de respecter les critères financiers contractuels demandés par le constructeur Ford.

EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

A l'occasion du premier rapport ou en cas de modification, le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1.

La Société MSO est dirigée depuis le 1^{er} Juillet 2014 par un Conseil de Surveillance et un Directoire.

Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

